

Cimetière communal nouveau du centre de Champigny-sur-Marne

Situation, enjeux urbains et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal nouveau du centre de Champigny-sur-Marne ¹

Les 74 900 habitants de Champigny-sur-Marne disposent de trois cimetières communaux : le cimetière Ancien du Centre, le cimetière Nouveau du Centre et le cimetière de Cœuilly.

La commune de Champigny-sur-Marne est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 128,4 personnes/hectare, très inférieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison à la fois d'une densité d'emplois très inférieure à la moyenne (18,0 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne) et d'une densité d'habitants également inférieure à la moyenne (110,4 habitants/hectare contre 170,2).

La structure par âge de la population de Champigny-sur-Marne se rapproche de celle de l'Essonne et des départements de grande couronne que du Val-de-Marne : la commune accueille une population plutôt familiale, avec à la fois davantage de moins de 20 ans (28 %) que dans l'ensemble du Val-de-Marne (26 %), moins de jeunes adultes de 20-34 ans (21 % contre 22 %) et un peu moins de 60 ans et plus (17 %).

La population est familiale à tendance vieillissante : entre 1999 et 2006, la part des 60 ans ou plus a augmenté plus fortement (+1,2 point) qu'en Ile-de-France (+0,7 point).

L'activité du cimetière Nouveau du Centre entre 2003 et 2008 est assez peu renseignée. On peut seulement constater que les inhumations de cercueils (seule donnée indiquée) sont en constante diminution passant de 182 en 2003 à 121 en 2008.

Ce cimetière compte 2 962 emplacements répartis sur une surface de 4,9 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 ne sont pas indiquées.

Les archives ayant brûlé, la date de création du cimetière ancien du centre de Champigny-sur-Marne n'est pas connue. Il a été créé pour pallier la saturation du cimetière ancien. Il a bénéficié d'une extension en 2005.

Le cimetière nouveau de Champigny-sur-Marne est géré par deux services municipaux comme dans 20 % des cas : les Espaces Verts et la Voirie comme pour 5 % des cimetières.

Aucune rénovation n'est prévue.



1. Entretien avec Mme Dalila Belhouli, employée du cimetière, le 13 avril 2010. Ce cimetière n'a plus de conservateur depuis le départ de Céline Bouilloc.

LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT



Le cimetière communal dispose d'une bonne insertion urbaine. Situé dans un quartier animé proche du centre-ville, il est bordé par l'ancien cimetière. Ce cimetière se situe à proximité de l'axe central de Champigny-sur-Marne. Le réseau des équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Il est proche d'une infrastructure de transports, d'équipements sportifs en plein air, d'une maison de retraite et d'une série de squares du centre-ville. Le vaste parc de détente et de loisirs du Tremblay se trouve plus loin au nord ouest.



La végétation est très présente dans le contexte urbain du cimetière, qu'elle soit liée à des équipements sportifs en plein air, des parcs, des squares, des jardins privatifs ou des abords de voies ferrées.

Le cimetière couvre la moitié d'un îlot occupé par de l'habitat pavillonnaire, des immeubles de logements, des locaux techniques municipaux (un grand entrepôt et un dépôt de voirie) et un restaurant.

Il ne dispose que d'une entrée. Elle est localisée dans la rue du Cimetière, non loin de celle du cimetière ancien.



Le traitement des clôtures n'est pas d'une grande qualité. Dans la rue du Cimetière les palissades de béton à frise sont sobres mais mériteraient d'être requalifiées. Dans le boulevard Gabriel-Péri les palissades de béton rehaussées de grillages et la porte de service de métal plein ne correspondent pas à un espace de recueillement. Depuis l'intérieur nombre des palissades en béton ont été doublées de haies végétales qui, à terme, pourront cacher la pauvreté de cette clôture.

Vue depuis la rue du Cimetière



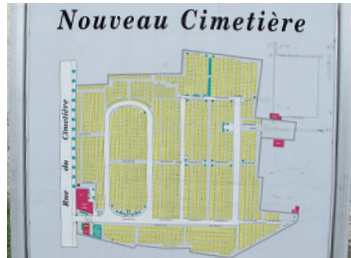
Vue depuis l'intérieur du cimetière





ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

La composition de ce cimetière se développe sur un seul plateau très minéral. Des haies ont été plantées localement mais dans l'ensemble la végétation n'a pas sa place. Ce lieu manque de tenue et d'espaces ombragés. Le réseau de desserte intérieure est tantôt orthogonal et tantôt courbe. Le plan n'est donc pas entièrement régi par une grille régulière.



La séquence d'entrée principale se fait en deux temps. Depuis la rue le visiteur franchit un seuil composé du pavillon d'entrée, à gauche, et d'un édicule pouvant servir de salle de cérémonie, à droite. Passé cet espace contenu et planté, l'étendue du cimetière s'offre d'un seul coup d'œil à la vue du visiteur.

Le plan affiché à l'entrée et la réalité présentent un écart d'environ 1000 m² qui correspond probablement à l'extension réalisée en 2005. Actuellement libre de concessions, ce secteur est engazonné. Il pourrait être préservé ainsi et permettre de développer une nouvelle offre de sépultures en appuyant la composition sur la présence du beau marronnier existant.



Le paysage intérieur des divisions est plutôt minéral. Il n'y a quasiment aucun espace ombragé.

Ce cimetière est composé d'une diversité de nature des sols (bitume mêlé à des graviers et du sable le long des allées). Dans l'ensemble du cimetière, les voies et trottoirs sont recouverts de bitume rose. Les allées secondaires et les divisions inoccupées sont en pleine terre. Toutefois, le pourcentage de sol perméable est très faible. Il est de 10 % supérieur à celui du cimetière ancien mais cela reste faible au regard du fort potentiel de ce site. Les voies sont suffisamment larges pour permettre des plantations (voir plus loin « enjeux »).



En matière de gestion durable, le cimetière a mis en place une réglementation drastique sur les produits phytosanitaires et un système de traitement des déchets.

Ce site est confronté à des mouvements de terrain pouvant entraîner des désordres sur les tombes.

Enfin, une richesse de ce cimetière est qu'il est étudié par un réseau associatif écologiste.



OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés dans l'enquête. Le cimetière nouveau de Champigny-sur-Marne n'en propose qu'un seul : le carré des anges.

Le cimetière propose une certaine diversité de services aux visiteurs comme des points d'eau, des bancs, des abris. Un parc de stationnement et l'accessibilité aux voitures et aux deux roues, le rendent aisément praticable.



Pavillon d'entrée et espace de cérémonie

À l'entrée du cimetière un pavillon d'entrée accueille un logement pour le gardien, avec accès autonome sur la rue, une remise et un garage. En vis-à-vis un abri spacieux peut probablement faire office d'espace de cérémonie, situation peu courante dans les cas observés. Les sanitaires y sont associés mais leur accès reste discret.

À proximité, un plan détaillé du cimetière permet au visiteur de se repérer.

Bancs et fontaines

Ce cimetière est doté de multiples bancs et fontaines.



Espace cinéraire

On notera l'absence du jardin du souvenir, équipement qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2013. Néanmoins, le cimetière de Coeuilly dispose d'un jardin du souvenir très végétalisé. Il complète ainsi l'offre déficitaire dans le domaine cinéraire.

Ossuaire

Il n'y a pas d'ossuaire dans ce cimetière car les restes exhumés sont systématiquement crématisés au crématorium du cimetière de Coeuilly. Les cendres sont ensuite déversées dans le jardin du souvenir.



Carrés militaires

Un monument commémoratif se trouve à proximité de l'entrée.

Carrés des anges

Le carré des anges est composé de sépultures de qualité implantées dans une division composée de stabilisé et gravillons (perméable par conséquent) qui semble sous-occupée. Le taux d'occupation de cet équipement, déclaré à 100 % dans l'enquête, ne semble pas correspondre à la réalité du terrain.

Cette partie réservée aux enfants pourrait être davantage plantée et conférer à cette petite nécropole l'aspect d'un jardin clos.





Divisions et concessions

Le cimetière propose une offre très diversifiée de temporalité de sépultures. Il dispose des concessions perpétuelles mais ne prévoit pas d'en créer de nouvelles comme dans 86 % des cimetières enquêtés et veut les supprimer, de même que les concessions cinquantennaires. Il dispose également de concessions centennaires, trentennaires et décennales. Pour ces deux dernières durées, il prévoit d'en créer de nouvelles.

Le cimetière n'offre pas la possibilité d'inhumations en terrain commun (comme 46 % des cimetières). Là encore il est possible de supposer que cette offre, obligatoire, est partagée avec les autres cimetières de la commune.

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel mais il est complété par l'ancien cimetière qui a un carré israélite rempli à 100 %, et par le cimetière de Coeuilly avec un carré musulman.

Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, comme pour 93 % des cimetières.

En cas de risque, le cimetière dispose d'emplacements de réserve pour les décès en nombre, tout comme celui de Coeuilly.

Le taux d'occupation des sépultures n'est pas renseigné, rien ne peut donc être déduit sur cet aspect de la gestion.

ENJEUX

La richesse végétale du contexte dans lequel le cimetière s'insère encourage à y développer les plantations, notamment pour favoriser de possibles corridors écologiques et souligner la structure générale ainsi que des parties plus spécifiques (carré des anges, extension...).

Les plantations en limite des clôtures, surtout lorsqu'elles suppléent à la pauvreté de ces dernières, devraient être poursuivies et valorisées. Les abords du boulevard Gabriel-Péri et de la rue du cimetière (intervention de végétalisation par l'extérieur) pourraient être requalifiés en priorité.

Les largeurs de voies étant généreuses, des plantations en bordure des divisions pourraient être envisagées. Ce maillage végétal permettrait de valoriser et de rendre lisible la composition du cimetière qui n'est pas sans valeur.

Le carré des anges pourrait faire l'objet d'une requalification, de type enclos planté.

L'extension de 2005 pourrait permettre de développer une offre de sépulture spécifique (division engazonnée, mise en valeur de l'arbre existant).



Contexte général

SUPERFICIE

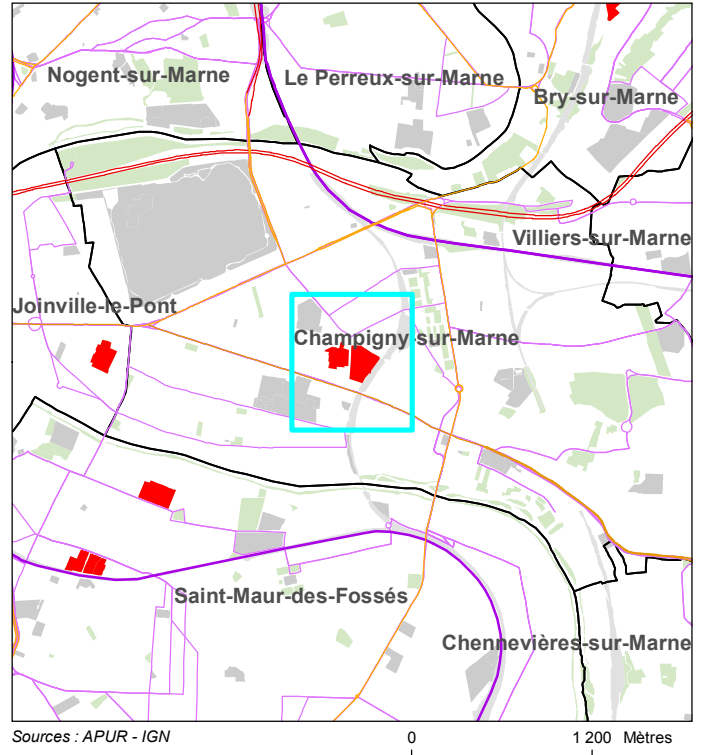
Totale du cimetière (ha)	1,69
Territoire communal (ha)	1 131,49
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,29

DATES: Création: Extension(s): 2005

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Métro/ Tram	
Bus	201, 110, 108, 116



ACCES

Gardiens 2	Entrées 1				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	7 Rue du Cimetière				

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	08H00	08H00	08H00	18H00	18H00	18H00
HIVER	08H00	08H00	08H00	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			17H00		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	●
Etat civil	○
Voirie	●
Affaires générales	○
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○

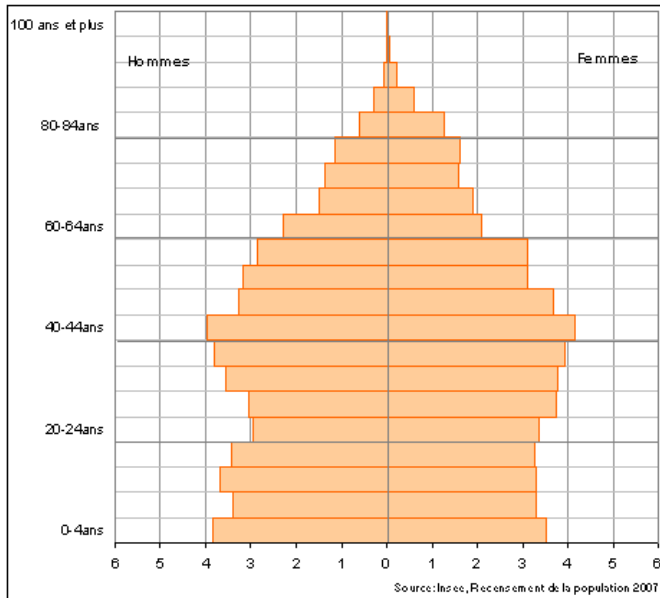




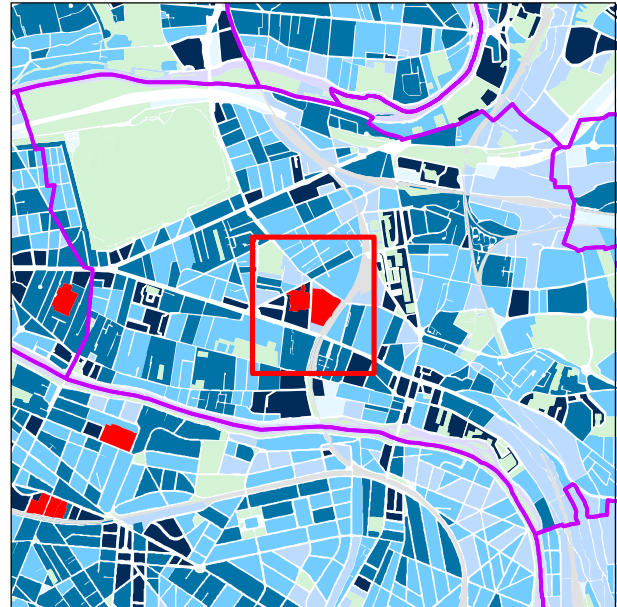
Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 74 863

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

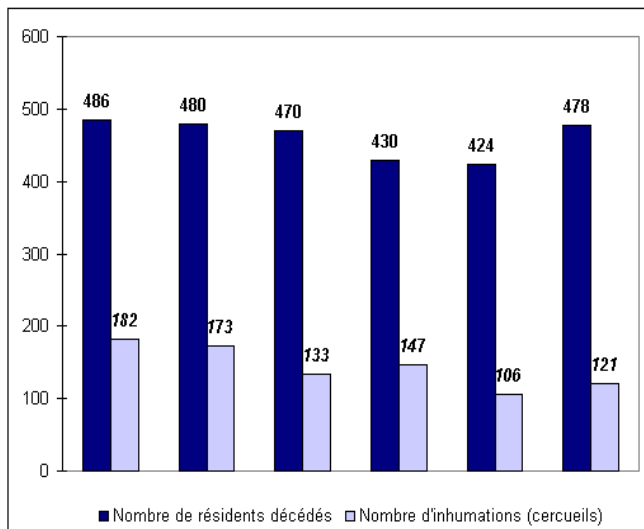


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

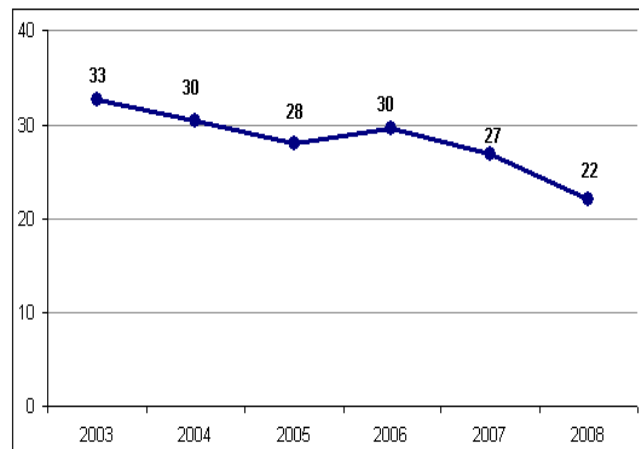
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeus	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Nombre d'emplacements							12				
dont occupés par des urnes cinéraires											
Taux d'occupation (%)							100				
Année de création											
Gratuité							o				



Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

	Communal Nouveau du Centre	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	1,69	4,20
Densité	914	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

Données non renseignées

PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

Part respective d'inhumations de cercueils
en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008

Données non renseignées

Part respective de crémations et la part
de cercueils de 2003 à 2008

Données non renseignées

Part respective d'inhumations d'urnes et la part
de dispersions de cendres de 2003 à 2008

Données non renseignées

EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008

Répartition (moyenne 2003-2008)

Données non renseignées

DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	○	●	●	●	●		
nombre d'emplacements		1759	1034	146	23		2962
dont disponibles				0	0		
création(s)		●	●	○	○		
suppression(s)		○	○	●	●		

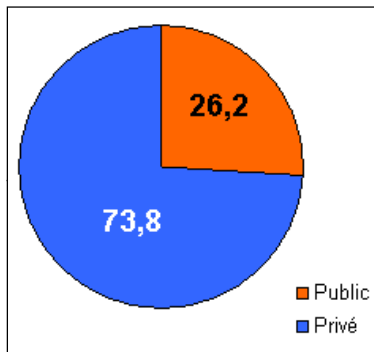


Environnement

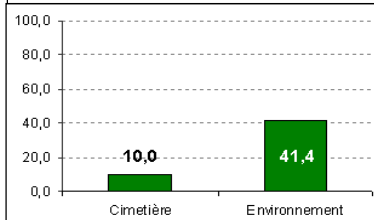
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	1.69	109.95	111.75
surface du végétal en (ha)	0.18	45.57	45.75

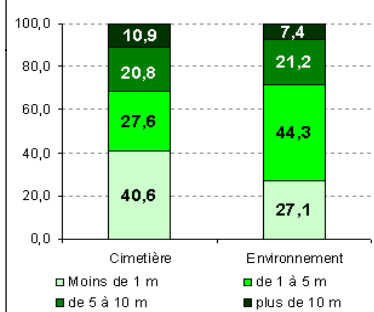
STRATES VEGETALES



Part de la végétation dans l'aire observée

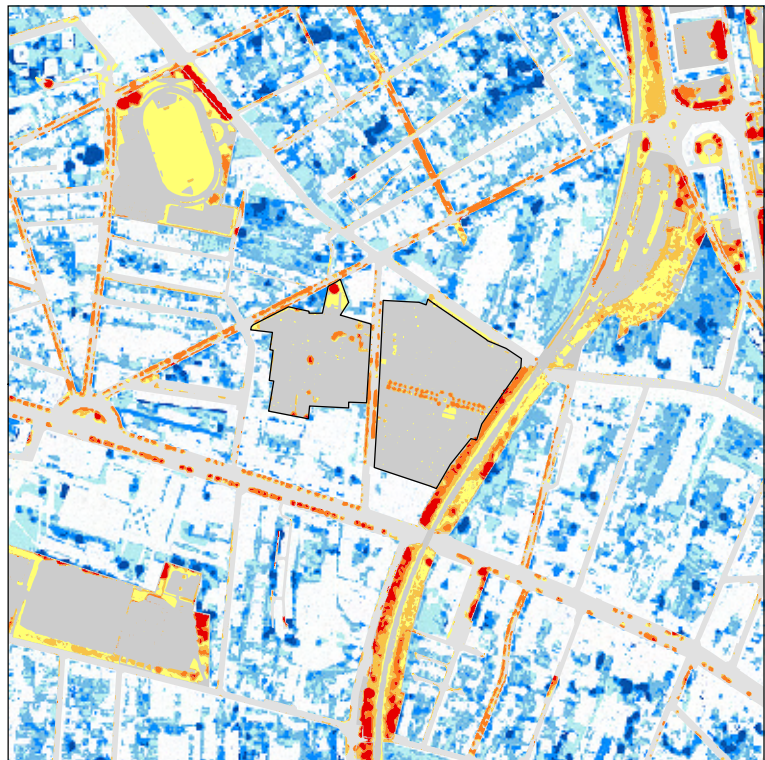


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 150 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	10			
Arbustes (m2)		92		
Pelouses (m2)		70		
Fleurs (m2)		10		

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

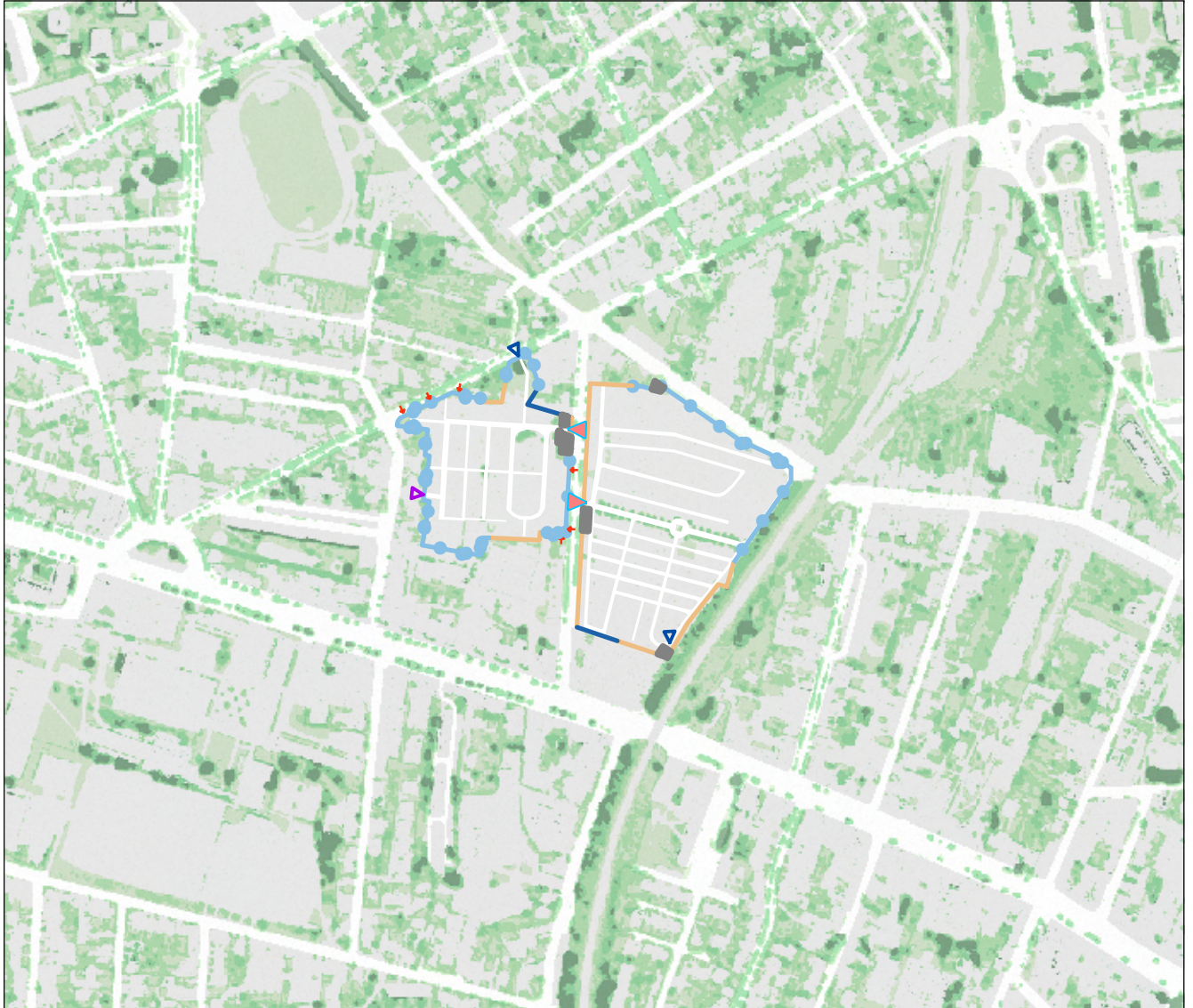
		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input type="radio"/>	
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	●		oui	compostage	
traitement des autres déchets recyclables	●		oui	tri	
traitement des autres déchets non recyclables	<input type="radio"/>				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	●		oui		
autre					

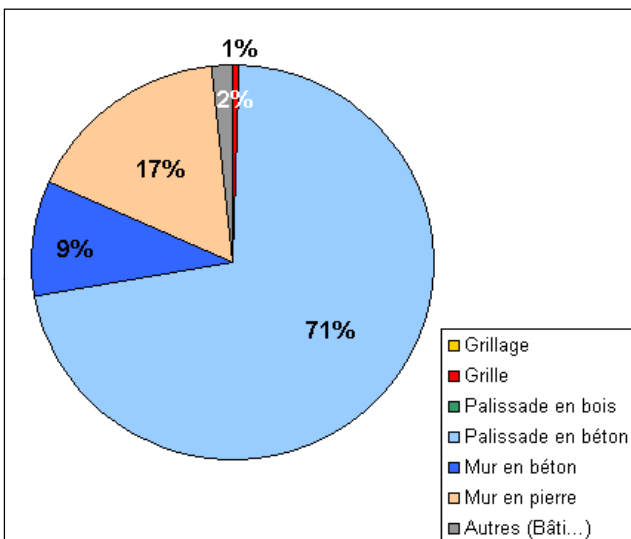


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 60 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



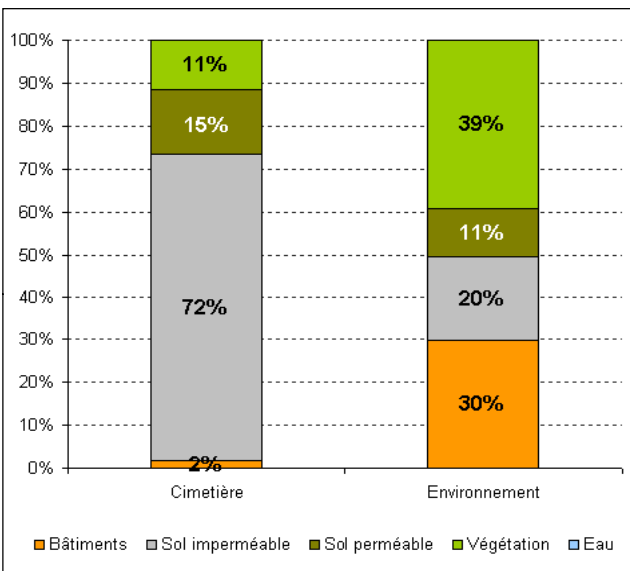
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 90 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

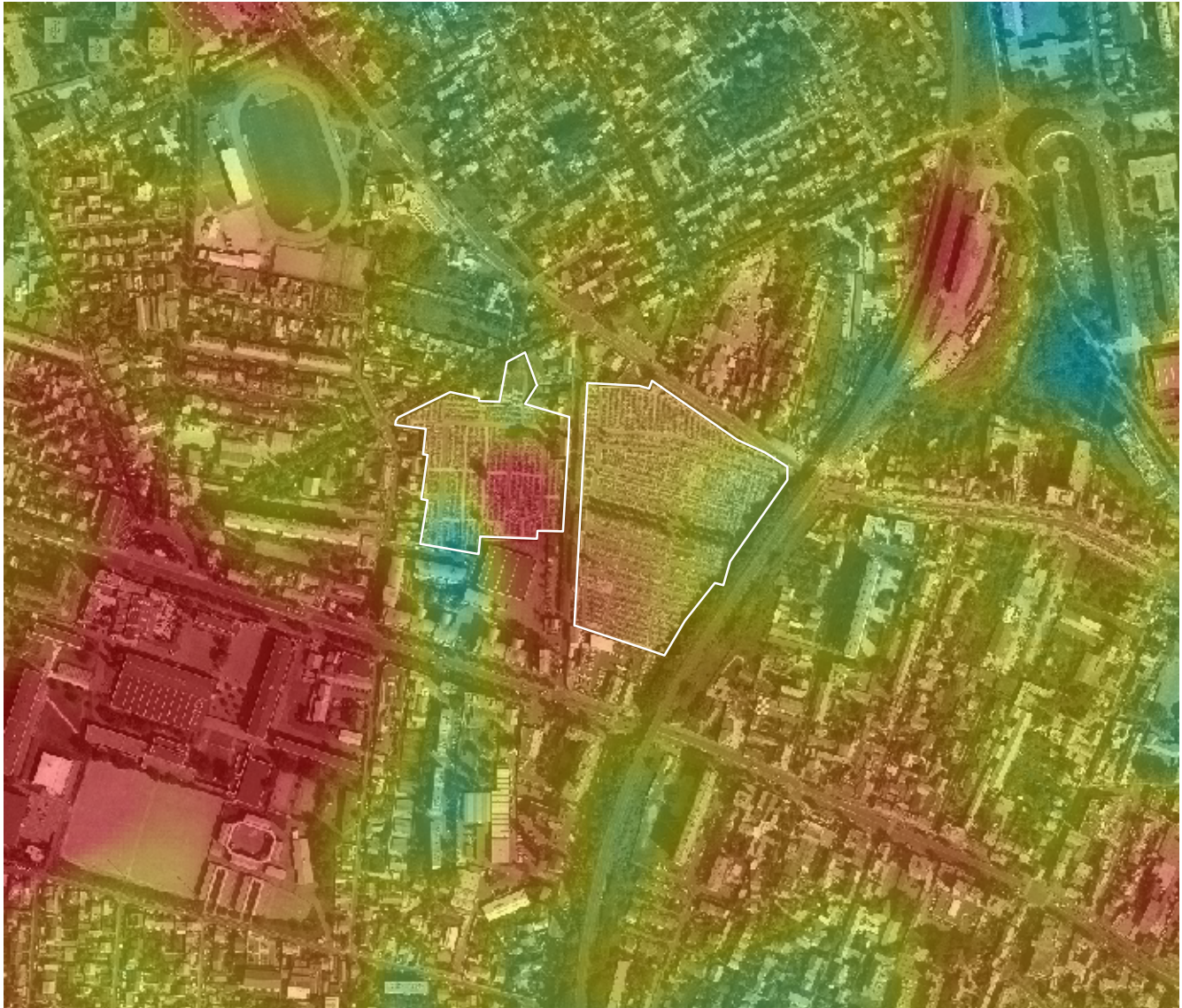
Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive

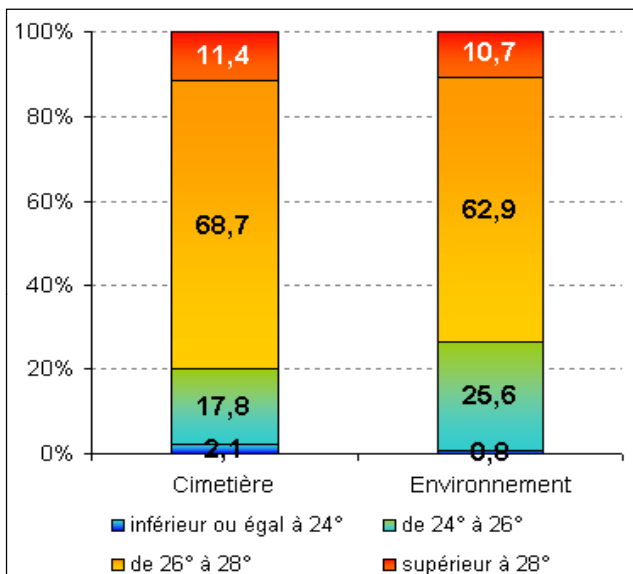


TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

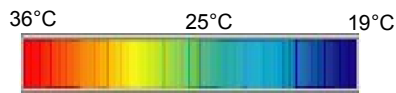


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000 , photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 20 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			27.18
Environnement	23.40	31.80	26.65



Patrimoine



DESCRIPTION

Les structures du cimetière

Situé près de l'entrée principale, l'abri pour les visiteurs du cimetière (datant probablement de 1960) présente par son dessin contemporain un certain intérêt patrimonial même si ses dimensions sont un peu disproportionnées par rapport à l'espace dans lequel il s'inscrit. Le bâtiment du gardien, en brique et pierre, est caractérisé par un certain goût du pittoresque.

Distribution

Les monuments à valeur patrimoniale sont presque absents et ont en général une valeur patrimoniale très faible.

Monuments collectifs

Dans ce cimetière les monuments collectifs sont absents.





Patrimoine

Ancien

Ancien exceptionnel

Contemporain ●

Au-delà de la production sérielle des années 1930-1960, qui présente une valeur du point de vue de « l'art industriel », les tombeaux contemporains n'ont presque aucune valeur patrimoniale. Pour quelques cas, les éléments décoratifs en métal (crucifix et petites statues) ont un certain intérêt.



Contemporain exceptionnel ●●

Le cimetière abrite deux monuments dont l'intérêt doit être signalé : la belle stèle en pierre blanche en forme d'aile (Bahlinger) et celle (Augel Robert) en forme de niche « rocheuse » décorée par un relief représentant des outils modernes de la maçonnerie.



Augel Robert



Bahlinger



Patrimoine



Monuments privés

Si la valeur patrimoniale des tombeaux de ce petit cimetière est presque nulle, il faut souligner son grand potentiel au niveau paysager. Ainsi, la surface près de l'entrée principale est ornée de beaux arbres, il en est de même pour la petite partie de l'angle nord, occupée par la pelouse.

ÉTAT DE CONSERVATION

Les tombeaux, en dépit de leur très faible valeur patrimoniale, sont en général dans un bon état de conservation, mais certains monuments en granito sont détériorés avec quelques cas où le coffre haut est complètement éventré.





Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules					
Coffres hauts et sarcophages					
Dalles et stèles			● ●		
Obélisques et colonnes monumentales					
Monuments complexes					

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite		●			
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite					
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite					
Supports verticaux et clôtures en métal		●			
Plaques et autres éléments en métal		●			
Fleurs et couronnes en céramique		●			
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès		●			
Vases et florifères en métal, verre, céramique		●			
Vitraux					
Photos		●			

Exemples

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

Présence du patrimoine

● très bas

● ● bas

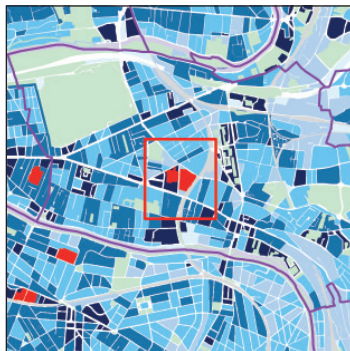
● ● ● moyen

● ● ● ● élevé

● ● ● ● ● très élevé



Légendes



**Densité cumulée de population
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

